



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de publication 30 Juin 2014

Date de révision 04 Septembre 2020

Version 4

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit HD LAUNDRY POWDER

Autres moyens d'identification

Code produit 129

Synonymes Rien

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Pas d'information disponible

Utilisation déconseillée par rapport à Pas d'information disponible

Adresse du fabricant

Anderson Chemical Company, 325 South Davis Avenue, Litchfield, MN 55355 (320-693-2477)

Numéro de téléphone d'urgence

Chemtrec 1-800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Classification

Nocif en cas d'inhalation	Catégorie 4
Provoque une grave irritation des yeux	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

0.9"Présentation générale des situations d'urgence

Avertissement**Mentions de danger**

Nocif en cas d'inhalation

**Aspect** Granulés secs, à écoulement libre**Physical state** Poudre**Odeur** InodoreMentions de mise en garde - Prévention

Évitez de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. N'utiliser que dans des zones bien ventilées.

Mentions de mise en garde - Réponse

EN CAS D'INHALATION : Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Risques non classés ailleurs (HNO) Autres informations

Peut-être nocif en cas d'ingestion. Toxicité aiguë inconnue. 7% du mélange est constitué d'un ou plusieurs ingrédients de toxicité inconnue.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Ce matériau est considéré comme dangereux selon la norme de communication de risque OSHA (29 CFR 1910.1200)

Nom chimique	N° CAS	Poids - %	Secret commercial
Carbonate de sodium	497-19-8	47	

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été conservé en tant que secret commercial.

4. MESURES DE PREMIER SECOURS

Mesures de premier secours

Contact oculaire	Rincer immédiatement à l'eau pendant 15 minutes. Soulever les paupières supérieure et inférieure pour rincer complètement l'œil. Consulter immédiatement un médecin.
Contact avec la peau	Rincer à l'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste après avoir rincé le produit, consulter un médecin. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
Inhalation	Faire sortir la victime à l'air frais. Si la personne a des difficultés à respirer et que ces difficultés persistent, consulter un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche avec de l'eau. Faire boire de l'eau pour diluer le produit. Ne pas provoquer le vomissement. Consulter immédiatement un médecin. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne en état semi-comateux, comateux, souffrant de convulsions ou inconsciente.
Protection personnelle des secouristes	Aucune information disponible.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Aucune information disponible.
------------------	--------------------------------

Indication de toute attention médicale et tout traitement spécial immédiatement nécessaire

Remarque destinée aux médecins	Traiter les symptômes.
---------------------------------------	------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction adéquats

Eau. Mousse. Produit chimique sec.

Moyens d'extinction inadéquats	Aucune information disponible.
--------------------------------	--------------------------------

Risques spécifiques liés au produit chimique

La décomposition thermique peut aboutir à la libération de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

Produits de combustion dangereux	Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO ₂).
Données d'explosion	
Sensibilité à l'impact mécanique	Aucune.
Sensibilité à la décharge statique	Aucune.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, agréé MSHA/NIOSH (ou équivalent) et un équipement de protection complet.

6. MESURES EN CAS DE LIBÉRATION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Ensure adequate ventilation, especially in confined areas. Avoid contact with skin, eyes or clothing.
Précautions environnementales	Voir la Section 12 pour des informations écologiques supplémentaires.
Méthodes de confinement	Contenir le déversement.
Méthodes de nettoyage	Récupérez autant de matériaux que possible dans des récipients pour l'élimination ou la réutilisation. Le reste du produit peut être dilué avec de l'eau et neutralisé. Rincer la zone de déversement avec de l'eau. Les produits de neutralisation, solides et liquides, doivent être récupérés pour être éliminés.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sûre

Conseils relatifs à la manipulation sûre

Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver soigneusement après manipulation. Porter des vêtements/équipements de protection appropriés. Ne pas respirer la poussière. Utiliser avec une ventilation adéquate. Ne pas ingérer.

Conditions de stockage sécurisé, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés et correctement étiquetés. Les récipients qui ont été vidés conservent des résidus de produit et doivent être manipulés comme si elles étaient pleines. Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'écart des matières incompatibles. Lavez-vous les mains avant de manger, de boire, de fumer, de vous maquiller ou d'aller aux toilettes. Ne pas stocker, utiliser et/ou consommer des aliments, des boissons, du tabac dans les zones où ce produit est stocké.

Matériaux incompatibles

Acides, poudre d'aluminium, fluor et lithium fondu.

8. CONTRÔLE D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Paramètres de contrôle

Directives d'exposition

Contrôles techniques appropriés

Douches

Postes de lavage oculaire

Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

La protection des yeux est recommandée.

Protection de la peau et du corps

Il faut porter des gants en caoutchouc naturel, en néoprène ou en nitrile.

Protection respiratoire Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation est ressentie, il faut porter une protection respiratoire approuvée par NIOSH/MSHA. Des respirateurs à air comprimé à pression positive peuvent être nécessaires en cas de concentrations élevées de contaminants dans l'air. Une protection respiratoire doit être fournie conformément aux réglementations locales en vigueur.

Considérations générales sur l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : granulés secs et fluides

Couleur : blanc

Odeur : Inodore

Seuil olfactif : Aucune information disponible

Propriété

pH

Point de fusion/point de congélation

Point d'ébullition / intervalle d'ébullition

Point d'éclair

Taux d'évaporation

Inflammabilité (solide, gaz)

Limite d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité :

Limite inférieure d'inflammabilité :

Pression de vapeur

Densité de vapeur

Gravité spécifique

Solubilité dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvants

Coefficient de partage

Température d'auto-inflammation

Température de décomposition

Viscosité cinématique

Viscosité dynamique

Propriétés explosives

Propriétés oxydantes

Valeurs

11.0, solution à 1 %

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Soluble dans l'eau

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Remarques - Méthode

Autres informations

Point de ramollissement

Poids moléculaire

Teneur en COV (%)

Densité

Densité en vrac

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Non sous traitement normal

Conditions à éviter

Aucune connue

Matériaux incompatibles

Acides, poudre d'aluminium, fluor et lithium fondu

Produits de décomposition dangereux

Fumées toxiques d'oxyde de sodium

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations relatives aux voies d'exposition probables

Informations sur le produit	Aucune donnée disponible
Inhalation	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires
Contact oculaire	Modérément irritant pour les yeux
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion

Nom chimique	Oral LD50	Dermique LD50	Inhalation LC50
Le carbonate de sodium 497-19-8	= 4090 mg/kg (Rat)	---	= 2300 mg/m3 (Rat) 2 h

Informations relatives aux effets toxicologiques

Symptômes	Aucune information disponible.
------------------	--------------------------------

Effets différés et immédiats et effets chroniques liés à l'exposition à court et à long terme

Sensibilisation	Aucune information disponible
Mutagénicité des cellules germinales	Aucune information disponible
Carcinogénicité	Aucune information disponible
Toxicité reproductive	Aucune information disponible
STOT – exposition unique	Aucune information disponible
STOT – expositions répétées	Aucune information disponible
Danger en cas d'aspiration	Aucune information disponible

Mesures numériques de toxicité – Informations sur le produit

Toxicité aiguë inconnue	7% du mélange se composent d'un ou plusieurs ingrédients dont la toxicité est inconnue
--------------------------------	--

Les valeurs suivantes sont calculées en fonction du chapitre 3.1 du document GHS.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

37% du mélange est constitué d'un ou plusieurs composants dont les risques pour l'environnement aquatique sont inconnus

Chemical Name	Algae/aquatic plants	Fish	Crustacea
Le carbonate de sodium 497-19-8	242: 120 h Nitzschia mg/L EC50	300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 310 - 1220: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	265: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistence et dégradabilité	Aucune information disponible.
-------------------------------------	--------------------------------

Bioaccumulation	Aucune information disponible.
------------------------	--------------------------------

Autres effets indésirables	Aucune information disponible
-----------------------------------	-------------------------------

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets	L'élimination doit s'effectuer conformément aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser le récipient

Nom chimique	Situation de déchet dangereux en Californie
Le carbonate de sodium 4997-19-8	Corrosive

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT	Non réglementé
------------	----------------

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

TSCA	Non conforme
DSL/NDL	Non conforme
EINECS/ELINCS	Non conforme
ENCS	Non conforme
IECSC	Non conforme
KECL	Non conforme
PICCS	Non conforme
AICS	Non conforme

Légende :

TSCA – United States Toxic Substances Control Act Section 8(b) Inventaire

DSL/NDL – Liste canadienne des substances domestiques/non domestiques

EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS – Substances chimiques nouvelles et existantes au Japon

IECSC – Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL – Substances chimiques existantes et évaluées en Corée

PICCS – Inventaire des substances chimiques des Philippines

AICS – Inventaire australien des substances chimiques

Réglementations fédérales américaines

SARA 313

Section 313 du Titre III des Amendements Superfund et de la loi Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient pas de produits chimiques soumis aux exigences de rapport de la Loi et du Titre 40 du Code de Réglementation Fédérale, Partie 372

Éthoxylates de nonylphénol ; N° CAS : 127087-87-0, 6,0 % en poids

SARA 311/312 Dangers :

Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brouillards)

Lésion oculaire grave ou irritation des yeux

CWA (loi sur la propreté de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée en tant que polluant conformément à la loi sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

CERCLA

Ce matériau, tel qu'il est fourni, ne contient aucune substance réglementée en tant que substance dangereuse en vertu de la Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques de déclaration au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

California Proposition 65

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

U.S. Réglementations de l'État en matière de droit à l'information

U.S. Informations sur l'étiquette EPA

Numéro d'enregistrement du pesticide EPA Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 0	Instabilité 0	
HMIS	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 0	Risques physiques 0	Protection individuelle X

Préparé par Imt
Date d'émission 30-Juin-2014
Date de révision 04-Sept-2020
Note de révision Mise à jour de la section 15

Avis de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes au meilleur de nos connaissances, informations et croyances à la date de sa publication. Les informations fournies sont uniquement destinées à servir de guide pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un stockage, un transport, une élimination et un rejet en toute sécurité et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que le matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce matériau utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans un processus quelconque, sauf indication contraire mentionné dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité